

J'agis

Je participe aux activités organisées par les regroupements citoyens.

Prochaine activité

JOURNÉE SOLIDARITÉ À SAINT-MARC

Samedi 4 juin 2011 de 10 h à 14 h

Cour de l'école des Trois-Temps (103, rue de la Fabrique)

Venez prendre un café avec les membres du comité pour avoir plus d'information.

*Exceptionnellement, des pancartes « Non au gaz de schiste » seront distribuées gratuitement.
(mais contribution suggérée).*

J'installe ma pancarte



Je joins le Comité citoyen de ma municipalité et si j'ai un peu de temps, je m'implique et me tiens au courant en m'inscrivant à sa liste de distribution sur : <http://mobilisationgazdeschiste.com> ou via son adresse courriel : groupeementcitoyengazdeschiste@gmail.com. Ce sont ces dizaines de comités citoyens qui vont changer la donne au Québec.

Je m'informe : Comité interrégional : <http://regroupementgazdeschiste.com> et

Collectif scientifique sur la question du gaz de schiste : <http://www.manifestegazdeschiste.org/>

J'écris des lettres aux autorités gouvernementales en leur demandant de cesser dès maintenant toutes les activités reliées au gaz de schiste dans le but de protéger notre santé, notre environnement, notre qualité de vie et les produits de nos terres agricoles. Je leur demande d'établir une stratégie énergétique globale incluant des énergies alternatives.

J'exige des municipalités et MRC des garanties quant à la non-utilisation de nos infrastructures.

**L'exploitation des gaz de schiste aura des impacts majeurs
sur notre environnement, notre santé, notre qualité de vie.**

**Pour nous et nos enfants, exigeons un moratoire et une véritable stratégie énergétique.
C'EST À NOUS DE DÉCIDER DE MANIÈRE LIBRE ET ÉCLAIRÉE.**

2011-05-14

Le gaz de schiste est à nos portes !

Sommes-nous prêts à mettre le doigt dans l'engrenage ?



Tour de forage à Saint-Denis-sur-Richelieu

Malgré le BAPE, la pression demeure sur notre municipalité et son avenir est en jeu !

PAS DE MORATOIRE

Dans le cadre de l'évaluation environnementale stratégique (ÉES), les opérations d'exploration, incluant la fracturation hydraulique, peuvent donc continuer.

Consultez la carte au centre pour voir les forages potentiels près de chez vous...

Regroupement citoyen Mobilisation gaz de schiste

LE GAZ DE SCHISTE : DU GAZ NATUREL DIT « NON CONVENTIONNEL » DU FAIT DE SES TECHNIQUES D'EXTRACTION PARTICULIÈRES

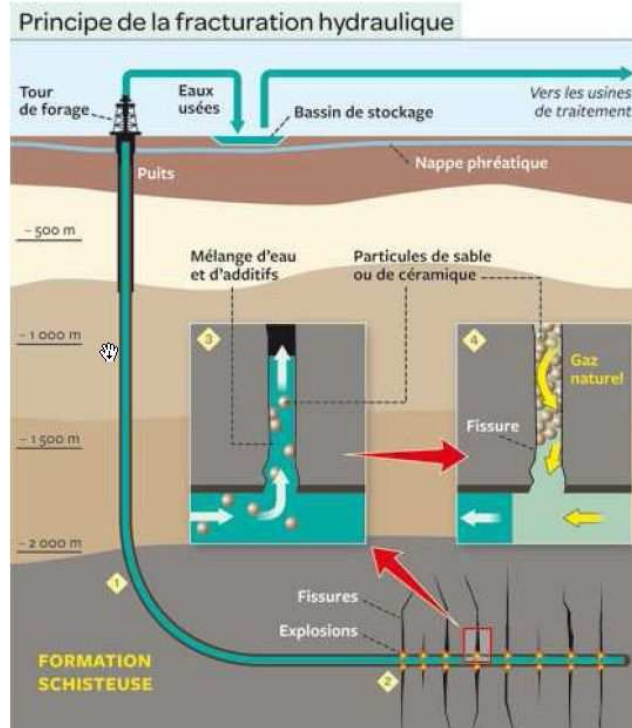
Le **forage horizontal** : la technologie permet désormais d'effectuer un forage à la verticale de 1 à 2 km de profondeur et ensuite de faire un ou plusieurs forages à l'horizontal jusqu'à 2 km.

La **fracturation hydraulique** consiste à fissurer le schiste à haute pression par injection de grandes quantités d'eau mélangée avec des matières granulaires et des additifs chimiques dont certains sont dangereux pour la santé.

- Il faut en moyenne **12 à 20 millions de litres** pour 8 à 10 fracturations soit **4 à 7 piscines olympiques**.

- **Additifs chimiques** : 0,6 % du volume soit 6 à 10 000 litres par puits pour 8 à 10 fracturations.

- Risques de contamination de la nappe phréatique.



Source : Propublica

- Environ 50 % du fluide doit être pompé à la surface et stocké dans des bassins avant d'être traité. L'autre moitié est **abandonnée** sous terre.

DIFFÉRENTES ÉTAPES D'UN PROJET DE GAZ DE SCHISTE : LORS DE L'EXPLORATION

EXPLORATION

l'essentiel des impacts et opérations problématiques

- Relevés sismiques
- Forage vertical puis FORAGE HORIZONTAL
- FRACTURATION HYDRAULIQUE
- Retour de l'eau d'après forage (*reflux*) et stockage
- Traitement et élimination des déchets de forage et fracturation

EXPLOITATION

- Construction des gazoducs et mise en marché du gaz
- Fermeture du puits et restauration du site à son état d'origine

DURÉE : Un site accueille généralement plusieurs puits. Si le forage dure quelques semaines et une opération de fracturation quelques jours, chaque étape demande un aménagement préalable du site et des travaux subséquents. Aussi, ces opérations peuvent être répétées à plusieurs reprises. Au final, **ces activités industrielles peuvent s'étaler sur plusieurs mois pour chaque site (6 à 18 mois) et plusieurs années pour chaque région concernée.**

Ce que nous dit...

L'Institut National de Santé publique du Québec

- « La recension des écrits réalisée a permis d'identifier quelques dangers, réels, soupçonnés ou potentiels, mais **ne permet pas, pour l'instant, d'évaluer les risques à la santé pour la population québécoise** ».
- Il existe une diversité de risques et impacts jusque-là sous-estimés : **qualité de vie**, effritement du tissu social et risques sociaux et psychologiques : **le gaz de schiste ne fracture pas que la roche, il fracture aussi les communautés.**
- « Cette croissance comporte une dimension positive associée à l'accroissement des activités économiques, mais son bilan à moyen et à long termes est plutôt négatif, en raison de nouvelles dynamiques sociales et d'une demande accrue en matière de services et d'infrastructures de tous secteurs ».

Le Commissaire au développement durable (vérificateur général)

- Arrimage non démontré avec les priorités d'action et les planifications territoriales.
- Mise en place tardive de mécanismes gouvernementaux de participation des citoyens.
- Démonstration insuffisante des bénéfices pour la société québécoise.
- Mesures réglementaires qui minimisent les débours des entreprises.
- Contrôles insuffisants par les ministères.

Le BAPE dans ses principales conclusions

- « Manque de connaissance » notamment pour les eaux souterraines et les failles géologiques; autorités locales et citoyens laissés de côté, absence de démonstration économique solide.
- Lancement d'une **étude d'évaluation environnementale stratégique (ÉES)**.
- PAS DE MORATOIRE : poursuite des activités sur le terrain : travaux exploratoires et fracturations hydrauliques, ces dernières dans le cadre de l'ÉES.

Évaluation environnementale stratégique – L'enjeu du mandat !

- Ne doit pas offrir un prétexte scientifique pour poursuivre l'exploration gazière.
- Ne consiste pas à fournir aux promoteurs l'évaluation du potentiel commercialement rentable du gaz de schiste ou à comparer des technologies de fracturation.
- Elle doit d'abord statuer d'abord sur la pertinence globale de ce projet, d'un point de vue politique, éthique, écologique, social (incluant la dimension économique d'une société), etc., en situant le projet au regard d'une politique et d'une stratégie énergétiques et d'un examen des autres possibilités de choix énergétiques.

RESTONS VIGILANTS!

Shale de Marcellus (Pennsylvanie)



Création de richesse?

Des retombées encore floues, de plus en plus d'études montrent :

- Des droits bradés (10 cents l'hectare par année).
- Un potentiel de redevances limité (250M\$ = 0,25% du budget du Québec).
- Peu d'emplois et de retombées économiques locales.

En plus des risques environnementaux et sanitaires, cette nouvelle activité industrielle peut avoir des impacts socio-économiques tangibles importants :

- Dégradation de la qualité de vie (circulation, bruit, poussière, odeur, lumière).
- Dégradation des paysages et du milieu de vie en général.
- Perte de terres agricoles et d'activités reliées.
- Perte de valeur foncière (maisons, terres agricoles, terres à bois) et donc baisse des taxes municipales.
- Impacts sur les autres activités économiques notamment le tourisme (commerces, écuries, vergers, érablières, B&B).
- Perte d'opportunités de développement pour de nouvelles activités économiques.
- Dégradation des infrastructures publiques (routes et usines de traitement des eaux).
- Risque de pollution de l'eau, de l'air et du sol.
- Exploitation d'une énergie fossile émettrice des gaz à effet de serre.

La plupart de ces impacts seront assumés par les citoyens directement ou indirectement par le biais de leurs taxes !

Opérations de **forage horizontal** (Gentilly) et de **fracturation hydraulique** (St. Edouard No. 1A). Source : APGQ – Questerre - Prerequisites for commercial development



Site de Gentilly (Questerre) avant sa « remise à l'état d'origine » (*photo citoyenne*)



Plus de **1000 voyages de camions par puits** non connecté au réseau d'aqueduc municipal (BAPE) !



Photo : Barnett Shale neighbourhood

« La superficie moyenne d'un site d'exploration pourrait atteindre jusqu'à 2 hectares. Cette superficie serait réduite d'environ la moitié pour l'exploitation et la surface résiduelle, remise dans son état d'origine. En fonction du nombre de puits, la surface nécessaire à l'exploitation pourrait toutefois être analogue à celle de l'exploration. » (BAPE p. 168)

DES IMPACTS CUMULATIFS - UN PROJET TRÈS INVASIF SUR LA DURÉE

Quand l'industrie gazière s'installe dans une municipalité, ce n'est pas uniquement avec un seul puits. Ce sont des dizaines de puits voire des centaines, regroupés sur des sites de forage et avec des opérations mobiles sur le terrain. La carte en page suivante présente une SIMULATION sur 15 ans de distribution potentielle de sites d'exploitation du gaz de schiste à Saint-Marc-sur-Richelieu et Calixa-Lavallée.

SIMULATION SUR 15 ANS DE DISTRIBUTION POTENTIELLE DE SITES D'EXPLOITATION DU GAZ DE SCHISTE À SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU ET CALIXA-LAVALLÉE

(SI LES PREMIERS PUIITS S'AVÈRENT RENTABLES).









Ce scénario a été construit en fonction d'informations soumises au BAPE, entre autres : http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/Gaz_de_schiste/documents/DB1.pdf

Paramètres de la carte :

- À l'exception du puits déjà autorisé par la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) sur le rang des 14, l'emplacement des sites d'exploitation des puits a été fait de manière aléatoire.
- Sites de forage avec puits vertical unique ou à puits verticaux multiples.
- Forages horizontaux de 500 à 1500 m.
- Les bassins de rétention des eaux de fracturation ne sont pas représentés ni les installations de compression et de traitement du gaz.



Légende de la carte

-  Gazoduc - emprise actuelle (tracé approximatif)
-  Site de forage - gaz de schiste
-  Gazoducs de raccordement des puits de gaz de schiste
-  Forage horizontal pour la fracturation hydraulique
-  Routes nouvelles pour accéder aux puits de gaz de schiste
-  Principales voies d'acheminement-évacuation de la machinerie, eau, produits chimiques
-  Habitations (maisons ou cabanes existantes)
-  Autres développements potentiels